



Lamotte-Beuvron

Affiché le 03/04/2018
Le Maire,

CONSEIL MUNICIPAL du 27 mars 2018

Compte-rendu succinct

L'an deux mille dix-huit, le 27 du mois de mars, à 18h30, le Conseil municipal de la Commune de Lamotte-Beuvron s'est réuni en mairie, sur la convocation en date du vingt-et-un mars deux mille dix-huit, de Monsieur Pascal BIOULAC, Maire.

Sont présents :

Monsieur Pascal BIOULAC, Maire,
M^{mes} et MM. BEAUFRÈRE, BOURDIN, BUZON, CARNOY, CORRET, DESAINSTLOUP, DUFRAINE, DUPONT, ELIET, HELIE, RYCHTER, SENÉ, TARQUIS, TURPIN.

Sont absents excusés :

M. Philippe FLEURY	Donne procuration à	M. Jacky DESAINSTLOUP
M ^{me} Laurence LEDUC	Donne procuration à	M. Stéphane DUFRAINE
M ^{me} Béatrice ROUX	Donne procuration à	M ^{me} Elisabeth CORRET
M ^{me} Ludivine TINERT	Donne procuration à	M ^{me} Danièle ELIET
M. Emmanuel VENTEJOU	Donne procuration à	M. Noël SENÉ
M. Thibaut VUILLEMEY	Donne procuration à	M ^{me} Marie-Ange TURPIN

Sont absents :

MM. Fabrice GUILLIER, Laurent LEGUAY.

Désignation d'un secrétaire de séance : Monsieur Jean-Christophe DUPONT

QUORUM :

Monsieur le Maire constate que la condition de quorum prévue par l'article L. 2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales est remplie. La séance peut avoir lieu.

ORDRE DU JOUR :

Monsieur le Maire donne lecture de l'ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 05 février 2018,
2. Comptes de gestion 2017 : budgets principal et annexes,
3. Comptes administratifs 2017 : budgets principal et annexes,
4. Affectation définitive des résultats 2017 : budgets principal et annexes,
5. Bilan des acquisitions et cessions 2017,
6. Budgets primitifs principal et annexes 2018,
7. Reprise de provision budgétaire,
8. Taux de la fiscalité directe locale 2018,
9. Attribution des subventions 2018 et convention avec la Maison des Animations,
10. Frais de représentation du Maire pour 2018,

11. Décision modificative n° 1 au budget annexe cinéma 2018,
12. Durée d'amortissements des biens,
13. Conventions de maîtrise d'ouvrage et FCTVA avec le Conseil départemental,
14. Tarifs de location du cinéma et règlement intérieur,
15. Grille tarifaire pour les séjours d'été,
16. Appel à projet pour l'exploitation temporaire d'une terrasse flottante,
17. Tableau des effectifs : création d'emplois,
18. Convention avec le Cercle Généalogique de Loir-et-Cher,
19. Et 20. Cession de parcelles,
21. Soutien à l'Association Républicaine des Anciens Combattants (ARAC),
22. Informations et décisions du Maire.

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 05 FÉVRIER 2018

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité des membres présents ou représentés le procès-verbal de la séance du 05 février 2018.

2018-02-01 : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2017 DU BUDGET PRINCIPAL **2018-02-02 : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2017 DU BUDGET DE L'ASSAINISSEMENT**

2018-02-03 : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2017 DU BUDGET ANNEXE ADDUCTION EAU POTABLE

2018-02-04 : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2017 DU BUDGET ANNEXE GENDARMERIE

Présentation synthétique des comptes de gestion

Budget principal en €

Section	Dépenses Exercice 2017	Recettes Exercice 2017	Résultats Exercice 2017	Reports Exercice 2016	Résultats de clôture Exercice 2017
Fonctionnement	4 446 005,67	5 026 612,08	580 606,41	659 880	1 240 486,41
Investissement	1 597 947,15	2 299 914,05	701 966,90	-114 563,56	587 403,34

Budget annexe de l'assainissement en €

Section	Dépenses Exercice 2017	Recettes Exercice 2017	Résultats Exercice 2017	Reports Exercice 2016	Résultats de clôture Exercice 2017
Fonctionnement	121 068,81	166 631,67	45 562,86	259 533,62	305 096,48
Investissement	308 967,66	80 781,02	-228 186,64	327 758,86	99 572,22

Budget annexe d'adduction eau potable en €

Section	Dépenses Exercice 2017	Recettes Exercice 2017	Résultats Exercice 2017	Reports Exercice 2016	Résultats de clôture Exercice 2017
Fonctionnement	80 538,95	266 835,61	186 296,66	323 039,12	509 335,78
Investissement	557 389,41	676 238,95	118 849,54	46 876,26	165 725,80

Budget annexe gendarmerie en €

Section	Dépenses Exercice 2017	Recettes Exercice 2017	Résultats Exercice 2017	Reports Exercice 2016	Résultats de clôture Exercice 2017
Fonctionnement					
Investissement	179 597,95	-	- 179 597,95	S.O.	- 179 597,95

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **ARRÊTE** les comptes de gestion pour l'exercice 2017 du budget principal, du budget annexe assainissement, du budget annexe eau potable et du budget annexe gendarmerie tels que présentés ci-dessus, et ne formule aucune réserve ou observation à leur encontre,
- **DONNE QUITUS** au comptable public pour sa bonne gestion.

2017-02-05 : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2016 DU BUDGET PRINCIPAL

Madame Marie-Ange TURPIN, 1^{ère} adjointe, est désignée présidente de séance et le Maire quitte la salle au moment du vote des comptes administratifs.

Présentation synthétique du compte administratif 2017 en €

Section en €	Prévisions exercice 2017	Réalisations exercice 2017 (A)	Restes à réaliser reportés sur 2018	Résultats exercice 2016 (B)	Résultats 2017 (A+B)
Fonctionnement					
Dépenses	5 442 520	4 446 005,67	28 548,91		4 446 005,67
Recettes	5 442 520	5 026 612,08	3 500	659 880	5 686 492,08
Résultat		580 606,41	-25 048,91	659 880	1 240 486,41
Investissement					
Dépenses	3 379 395,16	1 597 947,15	819 440,97	114 563,56	1 712 510,71
Recettes	3 379 395,16	2 299 914,05	439 631,20		2 299 914,05
Résultat		701 966,90	-379 809,77	- 114 563,56	587 403,34
RESULTAT GLOBAL			-		1 827 889,75

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **ARRÊTE** les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus et approuve le compte administratif du budget principal pour l'exercice 2017,
- **CONSTATE** les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

2018-02-06 : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2017 DU BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

Présentation synthétique du compte administratif 2017 en €

Section en €	Prévisions exercice 2017	Réalisations exercice 2017 (A)	Restes à réaliser reportés sur 2018	Résultats exercice 2016 (B)	Résultats 2017 (A+B)
Fonctionnement					
Dépenses	424 633	121 068,81			121 068,81
Recettes	424 633	166 631,67		259 533,62	426 165,29
Résultat		45 562,86		259 533,62	305 096,48
Investissement					
Dépenses	754 819,03	308 967,66	67 085,97		308 967,66
Recettes	754 819,03	80 781,02		327 758,86	408 539,88
Résultat		- 228 186,64	-67 085,97	327 758,86	99 572,22
RESULTAT GLOBAL		- 182 623,78	-67 085,97	587 292,48	404 668,70

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **ARRÊTE** les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus et approuve le compte administratif du budget annexe assainissement pour l'exercice 2017,
- **CONSTATE** les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

2018-02-07 : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2017 DU BUDGET ANNEXE ADDUCTION EAU POTABLE

Présentation synthétique du compte administratif 2017

Section en €	Prévisions exercice 2017	Réalisations exercice 2017 (A)	Restes à réaliser reportés sur 2018	Résultats exercice 2016 (B)	Résultats 2017 (A+B)
Fonctionnement					
Dépenses	579 049	80 538,95			80 538,95
Recettes	579 049	266 835,61		323 039,12	589 874,73
Résultat		186 296,66		323 039,12	509 335,78
Investissement					
Dépenses	1 380 161,09	557 389,41	131 590,76		557 389,41
Recettes	1 380 161,09	676 238,95	105 920,36	46 876,26	723 115,21
Résultat		118 849,54	- 25 670,04	46 876,26	165 725,80
RESULTAT GLOBAL		305 146,20		369 915,38	675 061,58

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **ARRÊTE** les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus et approuve le compte administratif du budget annexe adduction eau potable pour l'exercice 2017,
- **CONSTATE** les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

2018-02-08 : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2017 DU BUDGET ANNEXE GENDARMERIE

Présentation synthétique du compte administratif 2017

Section en €	Prévisions exercice 2017	Réalisations exercice 2017 (A)	Restes à réaliser reportés sur 2018	Résultats exercice 2016 (B)	Résultats 2017 (A+B)
Investissement					
Dépenses	180 000	179 597,95	-	-	179 597,95
Recettes	180 000	-	-	-	-
Résultat		- 179 597,95	-	-	-179 597,95

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **ARRÊTE** les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus et approuve le compte administratif du budget annexe gendarmerie pour l'exercice 2017,
- **CONSTATE** les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

2018-02-09 : AFFECTATION DÉFINITIVE DES RÉSULTATS CONSTATÉS AU COMPTE ADMINISTRATIF 2017 – BUDGET PRINCIPAL

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, **DÉCIDE D'AFFECTER** :

- la somme de **240 606,41 €** au compte 002 « excédent reporté à la section de fonctionnement »,
- la somme de **1 000 000 €** au compte 1068 « besoin de financement complémentaire en section d'investissement »,

2018-02-10 : AFFECTATION DÉFINITIVE DES RÉSULTATS CONSTATÉS AU COMPTE ADMINISTRATIF 2017 – BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, **DÉCIDE D'AFFECTER** la somme de **305 096,48 €** au compte 002 « excédent reporté à la section de fonctionnement ».

2018-02-11 : AFFECTATION DEFINITIVE DES RÉSULTATS CONSTATÉS AU COMPTE ADMINISTRATIF 2017 - BUDGET ANNEXE ADDUCTION EAU POTABLE

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, **DÉCIDE D'AFFECTER** la somme de **509 335,78 €** au compte 002 « excédent reporté à la section de fonctionnement ».

2018-02-12 : AFFECTATION DEFINITIVE DES RÉSULTATS CONSTATÉS AU COMPTE ADMINISTRATIF 2017 - BUDGET ANNEXE GENDARMERIE

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, **DÉCIDE D'AFFECTER** la somme de **179 597,95 €** au compte 001 « déficit reporté à la section d'investissement ».

2018-02-13 : BILAN DES ACQUISITIONS ET CESSIONS / EXERCICE 2017

- Bilan de cessions 2017 : néant
- Bilan des acquisitions 2017 :

DÉSIGNATION	RÉFÉRENCE CADASTRALE	ADRESSE	VENDEUR	PRIX en €
Terrain	AL 62 (1636 m ²) AL 63 (569 m ²) AL 64 (5189 m ²)	Petit Pomballon	M. et Mme DOUSSET	81 334
Terrain	AM 556, 558, 559 et 560 (4 820 m ²)	1 rue Lecouteux	SNCF	46 272
Terrain et bâtiment de bureau	AK 789 (343 m ²) AK 836 (2076 m ²)	Rue de l'allée verte	Communauté de communes Cœur de Sologne	163 420
Chapelle Saint Léonard	BC 191 (3394 m ²)	Rue Cécile Boucher	Conseil Départemental	1
Maison	AH 495 et AH 496 (312 m ²)	70 avenue Émile Morin	Mme BASSEVILLE	80 600

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, **PREND ACTE** du bilan des acquisitions et cessions immobilières opérées sur le territoire de la Commune pour l'exercice 2017.

2018-02-14 : BUDGET PRIMITIF 2018 : BUDGET PRINCIPAL

SECTION DE FONCTIONNEMENT - VUE D'ENSEMBLE		
CHAPITRES	LIBELLÉS	VOTES en €
Dépenses de fonctionnement		
011	Charges de gestion générale	1 203 896,89
012	Charges de personnel et frais assimilés	2 580 370
022	Dépenses imprévues	78 775,09
023	Virement à la section d'investissement	240 500
65	Autres charges de gestion courante	712 160,00
66	Charges financières	50 000
67	Charges exceptionnelles	37 262,02
68	Dotations aux provisions	9 000
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	300 000
014	Atténuations de produits	38 536
	TOTAL	5 250 500

Recettes de fonctionnement en €		
002	Excédent reporté	240 500
013	Atténuation de charges	24 500
70	Produits des services	351 650
73	Impôts et taxes	3 100 750
74	Dotations et participations	1 358 000
75	Produits divers de gestion courante	146 100
76	Produits financiers	0
77	Produits exceptionnels	20 000
78	Reprise sur amortissements et provisions	9 000
	TOTAL	5 250 500

SECTION D'INVESTISSEMENT - VUE D'ENSEMBLE		
CHAPITRES OPERATIONS	LIBELLÉS	VOTES en €
Dépenses d'investissement		
020	Dépenses imprévues	95 185,03
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	-
16	Remboursement emprunts et dettes assimilées	134 550,00
	Opérations :	3 790 264,97
300	<i>Eclairage public</i>	82 677,76
303	<i>Mairie</i>	94 290,77
304	<i>Immeubles communaux</i>	128 226,63
305	<i>Acquisition terrains</i>	52 001,00
306	<i>Acquisition immeubles</i>	280 000,00
307	<i>Ecoles</i>	71 134,62
308	<i>Voirie</i>	522 138,12
309	<i>Acquisition de véhicules</i>	24 000,00
313	<i>Gymnases</i>	122 956,00
316	<i>Cinéma</i>	5 758,79
317	<i>Travaux du stade</i>	1 000,00
326	<i>Restaurant scolaire</i>	3 000,00
328	<i>Halte-Garderie</i>	500,00
337	<i>Services techniques</i>	607 310,40
340	<i>Centre-Ville - La Poste</i>	5 670,00
342	<i>Bassin du Canal - Acquisition et aménagements</i>	181 000,00
344	<i>Place des Faisanderies</i>	4 329,72
346	<i>Eglise</i>	3 180,00
347	<i>Cimetière</i>	32 247,56
351	<i>Installation d'une Vidéo protection</i>	16 276,77
355	<i>Aménagement des espaces publics de la Gare :</i> - dont AP/CP : 1 500 000 - dont autres crédits : 52 566, 83	1 552 566,83
	TOTAL	4 020 000,00

Recettes d'investissement en €		
001	Excédent reporté	587 400
021	Virement de la section de fonctionnement	240 500
024	Produits des cessions d'immobilisations	20 000
10	Dotations, fonds divers	1 296 000
<i>dont 1068</i>	<i>Excédent de fonctionnement capitalisé</i>	1 000 000
13	Subventions d'investissement	1 116 631
16	Emprunts et dettes assimilées	459 469
27	Autres immobilisations financières	0
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	300 000
	TOTAL	4 020 000

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, **APPROUVE** le budget primitif communal pour l'exercice 2018 ainsi arrêté.

2018-02-15 : BUDGET PRIMITIF 2018 : BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

SECTION DE FONCTIONNEMENT - VUE D'ENSEMBLE		
CHAPITRES	LIBELLÉS	VOTES en €
Dépenses de fonctionnement		
011	Charges de gestion générale	20 000
023	Virement à la section d'investissement	300 500
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	90 000
66	Charges financières	7 600
022	Dépenses imprévues	2 000
	TOTAL	420 100
Recettes de fonctionnement		
002	Excédent reporté	305 096,48
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 500,00
70	Ventes, produits fabriqués, prestations de services, marchandises	110 000,00
75	Produits divers de gestion courante	3 503,52
	TOTAL	420 100

SECTION D'INVESTISSEMENT - VUE D'ENSEMBLE		
CHAPITRES OPERATIONS	LIBELLÉS	VOTES en €
Dépenses d'investissement		
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 500
041	Opérations patrimoniales	73 230
16	Remboursement emprunts et dettes assimilées	13 000
203	Etudes	15 762
	Opérations :	459 810
106	<i>Travaux de canalisations</i>	<i>1 500,60</i>
107	<i>Méthaniseur</i>	<i>262 486,03</i>
108	<i>Travaux impasse privée Emile Morin</i>	<i>38 023,37</i>
109	<i>Etude patrimoniale</i>	<i>157 800,00</i>
	TOTAL	563 302

Recettes d'investissement en €		
001	Excédent reporté	99 572
021	Virement de la section de fonctionnement	300 500
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	90 000
041	Opérations patrimoniales	73 230
	TOTAL	563 302

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, **APPROUVE** le budget primitif annexe assainissement pour l'exercice 2018 ainsi arrêté.

2018-02-16 : BUDGET PRIMITIF 2018 : BUDGET ANNEXE ADDUCTION EAU POTABLE

SECTION DE FONCTIONNEMENT - VUE D'ENSEMBLE		
CHAPITRES	LIBELLÉS	VOTES en €
Dépenses de fonctionnement		
011	Charges de gestion générale	10 000
023	Virement à la section d'investissement	666 095
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	80 000
66	Charges financières	7 750
67	Charges exceptionnelles	500
022	Dépenses imprévues	1 000
	TOTAL	765 345
Recettes de fonctionnement		
002	Excédent reporté	509 335
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 610
70	Ventes, produits fabriqués, prestations de services, marchandises	250 000
75	Autres produits de gestion	4 400
	TOTAL	765 345

SECTION D'INVESTISSEMENT - VUE D'ENSEMBLE		
CHAPITRES OPERATIONS	LIBELLÉS	VOTES en €
Dépenses d'investissement		
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 610
16	Remboursement emprunts et dettes assimilées	15 000
041	Opérations patrimoniales	66 370
	Opérations :	2 051 620
103	<i>Forage des Mahaudières</i>	<i>2 039 884,00</i>
106	<i>Etude patrimoniale</i>	<i>11 736,00</i>
	TOTAL	2 134 600
Recettes d'investissement		
001	Excédent reporté	165 725,00
021	Virement de la section de fonctionnement	666 095,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	80 000,00
041	Opérations patrimoniales	66 370
13	Subventions d'investissement	105 920,36
16	Emprunt	1 050 489,64
	TOTAL	2 134 600

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, **APPROUVE** le budget primitif annexe adduction eau potable pour l'exercice 2018 ainsi arrêté.

2018-02-17 : BUDGET PRIMITIF 2018 : BUDGET ANNEXE GENDARMERIE

SECTION DE FONCTIONNEMENT - VUE D'ENSEMBLE		
CHAPITRES	LIBELLÉS	VOTES en €
Dépenses de fonctionnement		
023	Virement à la section d'investissement	179 600
66	Charges financières	15 000
	TOTAL	194 600
Recettes de fonctionnement		
74	dotations et participations	194 600,00
	TOTAL	194 600

SECTION D'INVESTISSEMENT - VUE D'ENSEMBLE		
CHAPITRES OPERATIONS	LIBELLÉS	VOTES en €
Dépenses d'investissement		
001	Résultat d'investissement reporté	179 600
16	Remboursement emprunts et dettes assimilées	50 000
2031	Etudes	3 320
	Opérations :	1 500 000
357	<i>Gendarmerie : dont AP/CP 2018 : 1 500 000</i>	<i>1 500 000,00</i>
	TOTAL	1 732 920
Recettes d'investissement		
021	Virement de la section de fonctionnement	179 600
13	Subventions	400 000
16	Emprunt	1 153 320
	TOTAL	1 732 920

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, **APPROUVE** le budget primitif annexe gendarmerie pour l'exercice 2018 ainsi arrêté.

2018-02-18 : REPRISE DE PROVISION BUDGÉTAIRE

En 2015, une provision budgétaire pour risques et charges exceptionnels de 9 000 € avait été inscrite au compte 6875 du budget communal, afin de financer la charge induite par le risque de condamnation de la commune dans certains contentieux. Les contentieux en cours à cette époque étant clos, cette provision n'a plus lieu d'être.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, **DÉCIDE** d'effectuer une reprise de provision pour risques pour un montant de 9 000 € et d'imputer cette somme à l'article 7875 du budget principal.

2018-02-19 : TAUX DE FISCALITÉ DIRECTE LOCALE 2018

<u>Taxes</u>	<u>Taux 2018</u>
Taxe d'habitation	19,95 %
Taxe sur le foncier bâti	25,84 %
Taxe sur le foncier non bâti	58,40 %

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, **APPROUVE** la stabilité des taux de fiscalité locale pour 2018.

2018-02-20 : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS POUR 2018 ET APPROBATION D'UNE CONVENTION

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, **APPROUVE** l'attribution de subventions pour un montant total de **105 000 €**, **APPROUVE** la convention d'objectifs et de moyens avec la Maison des Animations et **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à la signer.

2018-02-21 : FRAIS DE REPRÉSENTATION DU MAIRE POUR 2018

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, **ATTRIBUE** à Monsieur le Maire une indemnité de frais de représentation de **6000 €** pour l'exercice 2018.

2018-02-22 : DÉCISION MODIFICATIVE N°1 DU BUDGET PRIMITIF ANNEXE DU CINÉMA 2018

Il convient d'ajuster les crédits de la façon suivante :

SECTION DE FONCTIONNEMENT									
DEPENSES EN €					RECETTES EN €				
COMPTE	OBJET	BUDGET PRIMITIF 2018	DM N° 1	TOTAL	COMPTE	OBJET	BUDGET PRIMITIF 2018	DM N° 1	TOTAL
60622	Carburant	0	60	60	7062	Vente tickets	44 000	4 000	48 000
60632	Fournitures petit équipement	300	400	700	7474	Subvention budget communal	58 000	11 860	69 860
611	Prestations de service	0	800	800	7473	Subvention Département	0	4 000	4 000
6135	Location mobilières	25 000	2 200	27 200	7478	Participations autre organismes	1 000	5 000	6 000

COMPTE	OBJET	BUDGET PRIMITIF 2018	DM N° 1	TOTAL	COMPTE	OBJET	BUDGET PRIMITIF 2018	DM N° 1	TOTAL
6236	Catalogues et imprimés	0	1 700	1 700					
6238	Divers	0	1 000	1 000					
6257	Réception	0	15 000	15 000					
6288	Autres services	0	700	700					
6714	Bourse et prix	0	3 000	3 000					
TOTAL		25 300	24 860	50 160	TOTAL		103 000	24 860	127 860

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, **APPROUVE** la décision modificative n° 1 du budget primitif annexe du cinéma pour 2018.

2018-02-23 : DURÉE D'AMORTISSEMENTS DES BIENS

Il convient d'actualiser la liste et de compléter les durées d'amortissement des biens, datant de 1997.

Italique : durée obligatoire instruction comptable M14

IMPUTATIONS	IMMOBILISATIONS	DURÉE AMORTISSEMENT en année
<i>202</i>	<i>Documents d'urbanisme</i>	<i>5</i>
<i>2031</i>	<i>Frais d'études</i>	<i>5</i>
<i>2032</i>	<i>Frais de recherche et développement</i>	<i>5</i>
<i>2033</i>	<i>Frais d'insertion</i>	<i>5</i>
205	Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques	3
2051	Logiciels	3
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	15
2128	Autres agencements et aménagements de terrains	20
2132	Immeubles de rapport	15
2135	Installations générales, agencements, et aménagements des constructions	15
21571	Matériel roulant	5
21578	Matériel et outillage de voirie	5
2158	Autres installations, matériels, et outillages techniques	5
2181	Installations générales, agencements et aménagements divers	15
2182	Matériel de transport	8
2183	Matériel informatique	4
2183	Matériels de bureau	5
2184	Mobilier	10
2188	Autres immobilisations corporelles	5
2188	Coffre-fort	20

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **RAPPORTE** la délibération n°97-29 du 27 mars 1997,
- **APPROUVE** la durée d'amortissement des biens comme précisée dans le tableau ci-dessus,
- **FIXE** à 500 € le seuil unitaire en-deçà duquel les immobilisations de faible valeur sont amorties sur une année,
- **PRÉCISE** que l'amortissement des immobilisations sera linéaire,
- **APPLIQUE** ces conditions d'amortissement à compter du 1^{er} janvier 2019.

2018-02-24 : CONVENTIONS DE MAITRISE D'OUVRAGE ET FCTVA AVEC LE CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LOIR ET CHER

La ville souhaite réaliser des travaux d'aménagement de la RD 2020, en créant un plateau surélevé devant la gare dans le cadre du projet de rénovation ainsi que des travaux d'aménagement de sécurité dans les rues François Blache (RD 101) et Cécile Boucher (RD 923).

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DÉCIDE** que la ville sera maître d'ouvrage des travaux d'aménagement du plateau surélevé devant la gare situé sur la RD 2020 et des travaux d'aménagement de sécurité dans les rues François Blache et Cécile Boucher,
- **S'ENGAGE** à réaliser les travaux,
- **SOLLICITE** auprès du Conseil départemental les conventions relatives à la maîtrise d'ouvrage et à la récupération du FCTVA,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents se rapportant à ces dossiers.

2018-02-25 : RÈGLEMENT INTÉRIEUR POUR LA LOCATION DU CINÉMA **2018-02-26 : TARIFS DE LOCATION DU CINÉMA**

La ville a repris en régie le cinéma depuis le 1^{er} janvier 2018. Pour répondre aux demandes de prêt de cette salle, il convient d'adopter un règlement intérieur et d'arrêter des tarifs de location qui tiennent compte des avantages de toute nature procurés aux occupants et des coûts de fonctionnement de cette salle, selon la grille suivante :

TARIFS LOCATION DU CINÉMA	PAR DEMI-JOURNÉES
Associations lamottoises	
1 ^{ère} utilisation annuelle	Gratuit + forfait de 50 € (charges)
A partir de la 2 ^{ème} utilisation	100 €
Si demande d'utilisation de la cabine de projection (dès la première utilisation)	350 €
Entreprises et autres organismes lamottois	
Utilisation de la salle	100 €
Utilisation de la cabine de projection	350 €
Public extérieur	
Utilisation de la salle	350 €
Utilisation de la salle et de la cabine de projection	600 €
Caution	500 €

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **ADOpte** le règlement intérieur pour la location du cinéma « le Méliès »,
- **ADOpte** la grille tarifaire de location du cinéma « le Méliès », à compter du 1er avril 2018.

2018-02-27 : GRILLE TARIFAIRE ET MODALITÉS D'INSCRIPTION POUR LES SÉJOURS D'ÉTÉ

Les séjours proposés l'été dernier ont rencontré un grand succès et la ville a décidé de proposer de nouveaux séjours pour le mois de juillet 2018 avec un choix diversifié et une destination adaptée à l'âge des enfants.

La grille tarifaire est la suivante :

Quotient familial	Domaine du CIRAN	Centre équestre du Vinauger	Centre UCPA de Bombannes
de 0 à 669 €	45 €	100 €	200 €
de 670 à 819 €	50 €	120 €	220 €
de 820 € à 999 €	60 €		240 €
supérieur à 1 000 €	70 €	140	

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, **ADOpte** la grille tarifaire proposée ainsi que les modalités d'inscriptions pour les séjours d'été du centre de loisirs.

2018-02-28 : APPEL À PROJET POUR L'EXPLOITATION TEMPORAIRE D'UNE GUINGUETTE AU BASSIN DU CANAL

Afin de permettre aux habitants de Lamotte-Beuvron, de la Sologne et aux touristes de bénéficier d'un lieu convivial et attractif en période estivale, il a été décidé d'aménager le bassin du canal de la Sauldre pour installer un ponton flottant et accueillir un établissement temporaire de type « guinguette ». Une sélection préalable sera ouverte pour permettre à des candidats intéressés et qualifiés de présenter leur projet, et une autorisation d'occupation temporaire du domaine public, pour la période du 1^{er} mai 2018 au 1^{er} décembre 2018, sera attribuée par arrêté.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** l'occupation temporaire du domaine public au bassin du canal,
- **VALIDE** la mise en œuvre d'une procédure de sélection préalable pour l'exploitation temporaire d'une guinguette,
- **ADOpte** le montant de la redevance d'occupation temporaire.

2018-02-29 : TABLEAU DES EFFECTIFS – CRÉATION D'EMPLOIS

Afin de permettre des avancements de grade, le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **CRÉE** les emplois permanents suivants, pour l'année 2018 :
 - 14 emplois d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe,
 - 1 emploi d'adjoint technique principal de 1^{ère} classe,
 - 3 emplois d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe,
 - 1 emploi d'adjoint d'animation principal de 2^{ème} classe,
 - 1 emploi d'ATSEM principal de 1^{ère} classe,
 - 1 emploi de garde-champêtre chef principal.
- **PROCÉDERA** à la suppression des emplois devenus vacants après avis du Comité Technique,
- **MET À JOUR** le tableau des effectifs de la collectivité.

2018-02-30 : CONVENTION AVEC LE CERCLE GÉNÉALOGIQUE DE LOIR-ET-CHER

Le Cercle Généalogique de Loir-et-Cher (CGLC) propose de mettre à disposition une équipe de personnes bénévoles de la commune pour entreprendre et mener à bien le relevé systématique des actes de l'Etat Civil depuis 1869, dans le but d'établir des tables récapitulatives et alphabétiques.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, **APPROUVE** la convention avec le Cercle Généalogique de Loir-et-Cher et **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à la signer.

2018-02-31 : CESSION DES PARCELLES AR 83, 112 ET 113

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **VALIDE** le prix de vente de **2,50 €/m²** des parcelles sises rue Lecouteux/avenue Napoléon III, les frais d'actes et d'enregistrement étant à la charge des acheteurs,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les actes en lien avec la vente.

2018-02-32 : CESSION DES PARCELLES AL 62, 63, 64 et 269

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **VALIDE** le projet et la vente des terrains à la société EXIA pour un montant de **105 000 €**, les frais d'actes et d'enregistrement étant à la charge des acheteurs,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les actes en lien avec la vente.

2018-02-33 : SOUTIEN À L'ASSOCIATION RÉPUBLICAINE DES ANCIENS COMBATTANTS (ARAC)

A l'occasion de son Congrès du centenaire de la fin de la première guerre mondiale, l'ARAC organise les Etats Généraux de la Paix le 21 avril prochain à Paris.

L'ARAC sollicite les collectivités pour contribuer à cette initiative en exprimant avec force la volonté de paix entre les peuples, en redonnant à l'Organisation des Nations Unies (ONU) sa place et son rôle définis dans son préambule : « Nous, peuples des Nations Unies, résolus à préserver les générations futures du fléau de la guerre, qui par deux fois en l'espace d'une vie humaine a infligé à l'humanité tant de souffrances. ».

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, **APPORTE** son soutien à l'association ARAC pour son attachement aux valeurs de la paix mondiale.

COMPTE-RENDU DES DÉLÉGATIONS DU MAIRE

DÉCISIONS DU MAIRE

Conformément aux dispositions des articles L. 2122-22 et L. 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur le Maire donne lecture au Conseil municipal des décisions prises en vertu de la délégation d'attributions consentie par les délibérations n° 2014/03/02 du 10 avril 2014, n° 2014/07/22 du 28 novembre 2014 et n° 2015/06/14 du 14 décembre 2015.

1) Décisions du Maire

- **Décision n° 2018-04 du 30 janvier** : considérant que la ville est maître d'ouvrage de la construction de la nouvelle caserne de gendarmerie, il a été décidé de solliciter auprès de l'Etat, au titre de la DETR 2018, une subvention de **516 060 €**, représentant un taux de 20 % d'une dépense prévisionnelle de 2 580 300 € HT.
- **Arrêté n° 2018-33 du 13 février** : il a été procédé à un virement de crédits de l'article « dépenses imprévues » :
 - dans la section d'investissement du budget principal 2017 :
 - à l'article 2051 : 4 500 € (achat d'un logiciel d'urbanisme)
 - à l'article 2183 : 1 550 € (remplacement d'un poste informatique)
 - à l'article 2184 : 40 € (complément de mobilier pour la halte-garderie)
 - dans la section de fonctionnement :
 - à l'article 6574 : 8 000 € (subvention exceptionnelle versée à la MDA pour le cinéma)
- **Décision n° 2018-05 du 14 février** : il a été signé un contrat de location avec Monsieur Richard ALBERTONI, pour un appartement de type V, au 3 rue Joseph Petit. La location est d'une durée de 3 ans à compter du 17 février 2018 et peut être reconduite par voie expresse pour une durée équivalente. Le loyer mensuel est de **521,31 €** et les charges sont à la charge directe du locataire.
- **Décision n° 2018-06 du 13 mars** : il a été signé un marché de travaux pour l'aménagement du parking rue Cécile Boucher avec l'entreprise SOTRAP (Romorantin-Lanthenay – 41), pour un montant prévisionnel de **36 576,01 € HT**.
- **Décision n° 2018-07 du 13 mars** : il a été signé l'avenant n°1 au marché de travaux pour l'aménagement du parking rue Cécile Boucher avec l'entreprise SOTRAP (Romorantin-Lanthenay – 41), pour un montant de **2 949,85 € HT**.
- **Décision n° 2018-08 du 14 mars** : il a été signé le marché de travaux pour la construction de la caserne de gendarmerie, pour un montant prévisionnel de **2 526 066,01 € HT**.
- **Décision n° 2018-09 du 14 mars** : il a été signé un marché de service pour la délivrance des titres restaurant avec la société EDENRED (Malakoff-92), selon les conditions suivantes :
 - ✓ Valeur unitaire du titre : 5 €,
 - ✓ Prise en charge unitaire par la ville : 2,50 €,
 - ✓ Commission de prestation de service : 0,29 % HT du volume d'émission,
 - ✓ Frais de livraison : 12 € HT.

2) Déclarations d'Intention d'Aliéner (DIA)

Après examen des déclarations, Monsieur le Maire a renoncé au droit de préemption sur les aliénations suivantes :

n° DIA	DATE	N°	rue	usage	Section	Parcelle	superficie m ²
2018							
0009	26/01		Avenue Emile Morin	Non Bâti	AH	722-728- 833-605- 831-573- 576-606	1341
0010	29/01	Lot 19	La Saulnerie Extension	Non Bâti	AW	139	779
0011	21/02	15 bis	Rue du Baron Blanquet L'Orée des Fleurs	Bâti sur terrain propre	AH AI	693-695- 698-699- 702-703 830	88,52
0012	28/02	5	Rue des Bruyères	Bâti sur terrain propre	AI	823	250
0013	13/03	60	Rue Cécile Boucher	Bâti sur terrain propre	AN	630	593

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 20h30.

Pour extrait conforme à la séance du Conseil municipal du 27/03/2018.